

## SMABTP publie le « Baromètre de la sinistralité » dans le gros œuvre

---

**SMABTP a recensé les sinistres les plus fréquemment rencontrés dans le secteur du gros œuvre dans un « Baromètre de la sinistralité ». A travers des fiches détaillant les causes des désordres observés, ce baromètre permettra aux chefs d'entreprise d'identifier les bonnes pratiques pour éviter les principaux sinistres.**

Afin d'aider les professionnels à identifier les causes réelles de leurs sinistres, SMABTP a créé « un Baromètre de la sinistralité » décliné par métier. Pour cette première édition dédiée aux métiers du gros œuvre, les équipes de SMABTP et de SOCAT ont recensé toutes les fiches sinistres remplies par les experts mandatés par les assureurs et compilées dans une base gérée par l'AQC au cours des années 2016 à 2018. Afin de réaliser le baromètre, plus de 13 000 dossiers sinistres ont été retenus : les dossiers pour lesquels SMABTP est assureur en dommages ouvrage ou ceux pour lesquels un sociétaire SMABTP est mis en cause au titre de sa responsabilité décennale.

**Le Baromètre détaille les types de sinistres les plus fréquemment observés dans chaque métier, l'origine des désordres et le coût moyen des sinistres.** L'origine des désordres dépend de multiples causes qui ont été regroupées à l'aune des règles professionnelles, des règles de l'art... Avec les résultats de cette analyse, SMABTP est ainsi en capacité d'accompagner en prévention les professionnels qui exercent dans les activités suivantes : maçonnerie, gros œuvre, carrelage, dallage et isolation thermique par l'extérieur.

En identifiant les erreurs ou manquements pour chaque grande typologie d'ouvrages qu'ils interviennent au stade des études de sol, des études techniques, de la conception ou de la mise en œuvre, ce Baromètre permet de développer une véritable politique de prévention au service des métiers et des entreprises.

**Cette analyse est complétée par des fiches réalisées par la fondation EXCELLENCE SMA avec les professionnels des unions de métiers du pôle gros œuvre de la FFB sur les points essentiels de normalisation et les bonnes pratiques à respecter afin d'éviter à l'avenir bon nombre de sinistres.**

*« Ce baromètre aidera les professionnels à identifier les causes réelles des sinistres qu'ils peuvent rencontrer. Ils pourront mieux cibler les actions de prévention à mettre en place. SMABTP s'engage ainsi auprès de ses sociétaires dans l'amélioration de la qualité sur les chantiers et la satisfaction de leurs clients. Pour ce baromètre, nous avons travaillé avec les Unions de métiers du pôle Gros Œuvre de la FFB. Nous avons prévu de poursuivre notre collaboration pour analyser les sinistres en responsabilité civile. En parallèle, ce Baromètre sera prochainement étendu à d'autres métiers tels que le dallage industriel et les métiers du bois, »* commente Jacques Chanut, président de SMABTP.

*« Le baromètre de la sinistralité est une formidable initiative de SMABTP qui permet à l'ensemble de nos adhérents de cibler les cas récurrents de sinistres et de faire une analyse de leurs modes opératoires en relation avec ces sinistres. Il va nous permettre de nous améliorer et de sensibiliser nos maçons sur des pratiques sinistrantes. De plus, la réduction future de la fréquence et du coût des sinistres ne peut être que bénéfique pour nos primes d'assurance. La relation gagnant-gagnant sera toujours un acte de réussite »,* se félicite Christophe Possémé, président de l'UMGO-FFB, l'Union de la maçonnerie et du gros œuvre.

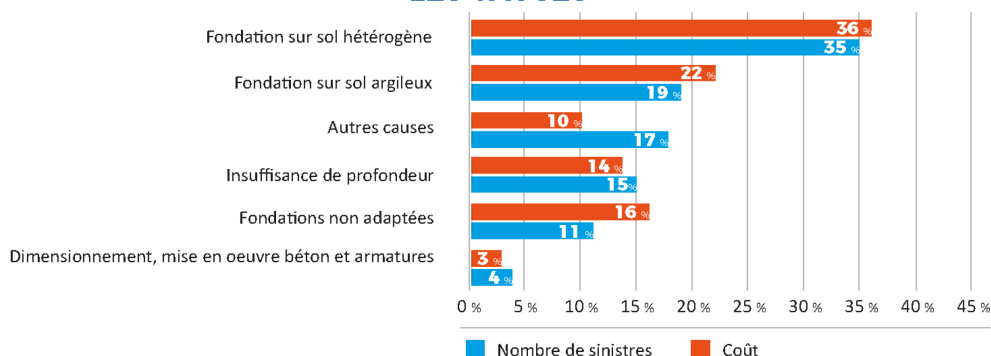
## A2. Les fondations superficielles



**85 % des sinistres sont dus à un problème de stabilité en sous-sol**



### LES CAUSES



### L'origine des désordres :

FONDATIONS SUR SOL HÉTÉROGÈNE OU ARGILEUX	AUTRES CAUSES - PRINCIPE DE FONDATION NON ADAPTÉ - ERREUR DE DIMENSIONNEMENT
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence d'étude de sols complète ou incomplète ou inadaptée</li> <li>• Erreurs de calculs sur dimensionnement global (profondeur, descentes de charge sous estimées), ou sur le ferrailage (densité ou positionnement armatures, jonction avec chainages, défaut d'ancrage du chainage aux fondations sans retournement, absence d'armature de recoupement, insuffisance du diamètre des armatures...)</li> <li>• Méconnaissance de la nature du sol</li> <li>• Matériaux de fondations inadaptés à la géomorphologie</li> <li>• Profondeur non adaptée (résistance et comportement, hors gel...)</li> <li>• Fuites de réseaux ou de regards</li> <li>• Positionnement inapproprié du drainage</li> <li>• Présence de végétations et choix des essences</li> <li>• Absence de barrières anti-racines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de végétations</li> <li>• Dessiccation du sol sous les fondations</li> <li>• Positionnement inapproprié du drainage</li> <li>• Non prise en compte des spécificités du terrain</li> <li>• Erreur de calcul pour les fondations elles mêmes ou pour les descentes de charge</li> </ul>

## FONDATIONS SUPERFICIELLES : LES SINISTRES RENCONTRÉS

### SOL ARGILEUX OU HÉTÉROGÈNE

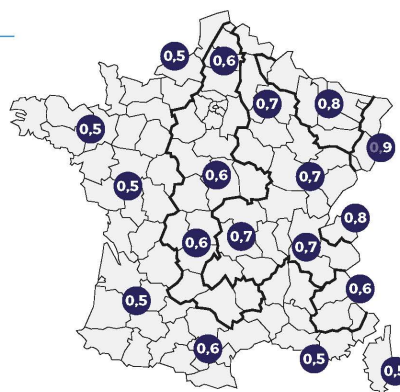
- Absence d'étude de sol ou étude de sol incomplète  
54 à 65 % des sinistres

Pour tout travaux de fondations superficielles, nécessité d'un rapport d'études géotechniques G2 PRO minimum selon le NF DTU 13.1 (Septembre 2019) !

Conséquences : fondations et profondeur d'ancrage non adaptées, tassements différentiels, erreur de dimensionnement...

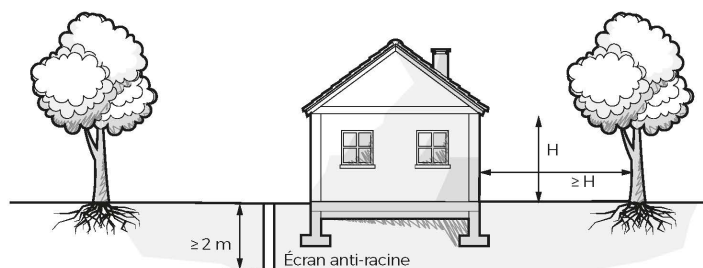
### PROFONDEUR HORS GEL

- Non respect des profondeurs hors gel : 15 % des sinistres



### VÉGÉTATIONS

- Présence de végétations, dessiccation des sols 17 % des sinistres



1/1



Pour découvrir le détail des sinistres observés et l'origine des désordres pour chaque métier, consultez le « Baromètre de la sinistralité » sur le site du groupe SMA, [www.groupe-sma.fr](http://www.groupe-sma.fr)

#### À propos du groupe SMA

Avec un chiffre d'affaires de plus de 2,5 milliards d'euros et plus de 3 580 collaborateurs, le groupe SMA assure, en France, pour l'ensemble de leurs besoins en assurance, plus de 200 000 clients et sociétaires : entreprises, professionnels, artisans, dirigeants, particuliers. Il s'articule autour de différentes entités et réseaux de distribution :

- **SMABTP**, qui, depuis plus de 160 ans, est le spécialiste de l'assurance de responsabilités professionnelles des métiers de la construction et de l'immobilier, des dommages aux biens et des flottes automobiles ;
- **SMAvie**, qui est le spécialiste des assurances de personnes (assurance vie, épargne, prévoyance, retraite, santé...) destinées aux entreprises et aux particuliers.
- **SMA Courtage** qui distribue les solutions IARD auprès des courtiers
- **SMAvie Courtage** qui distribue auprès des courtiers les produits d'assurance de personnes

Le groupe SMA est membre de la SGAM btp (Société de groupe d'assurances mutuelles du BTP) à laquelle sont affiliées SMABTP, SMAvie, ainsi que L'Auxiliaire, L'Auxiliaire vie et la CAM btp. Le groupe SMA compte également quatre filiales à l'étranger : **Asefa** en Espagne, **Victoria Internacional** au Portugal, **SMA Belgium** en Belgique et **SMABTP Côte d'Ivoire SA** en Côte d'Ivoire.

#### À propos de l'UMGO-FFB

L'Union de la Maçonnerie du Gros Œuvre représente les entreprises du secteur. Avec 460 000 actifs, 45 milliards € de chiffre d'affaires, la maçonnerie / gros œuvre est un acteur majeur de la société française. L'Union de la maçonnerie et du gros œuvre rassemble, au sein de la Fédération française du bâtiment, 15 000 entreprises de toutes tailles (13 salariés en moyenne) qui emploient 2/3 des salariés du secteur et réalisent 2/3 de son chiffre d'affaires. Elle a 6 missions essentielles : fédérer les entreprises, les défendre, communiquer, promouvoir le métier, anticiper, innover.

#### Contact SMA :

Nathalie CROS-RAMBAUD

Tel. : 01 40 59 70 94 / 06 64 02 09 08

[nathalie.cros-rambaud@groupe-sma.fr](mailto:nathalie.cros-rambaud@groupe-sma.fr)

#### Contact UMGO :

Vincent SIMON

Tél. : 01 40 69 57 17

[simonv@umgo.ffbatiment.fr](mailto:simonv@umgo.ffbatiment.fr)

